



CC Ardennes Thiérache (Siren : 200041622)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Maubert-Fontaine
Arrondissement	Charleville-Mézières
Département	Ardennes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Miguel LEROY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	4-6 Impasse de la Fontaine
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	08260 MAUBERT-FONTAINE
Téléphone	03 24 26 13 31
Fax	
Courriel	contact@ardennesthierache.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 742
-----------------------------	-------

Densité moyenne 22,50

Périmètre

Nombre total de communes membres : 37

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
08	Antheny (210800132)	101
08	Aouste (210800140)	211
08	Aubigny-les-Pothées (210800249)	314
08	Auge (210800280)	58
08	Auwillers-les-Forges (210800355)	907
08	Blanchefosse-et-Bay (210800629)	143
08	Bossus-lès-Rumigny (210800678)	96
08	Brognon (210800801)	137
08	Cernion (210800850)	55
08	Champlin (210800918)	72
08	Chilly (210801098)	138
08	Estrebay (210801403)	86
08	Étalle (210801411)	99
08	Éteignières (210801429)	489
08	Flaignes-Havys (210801544)	100
08	Fligny (210801577)	167
08	Girondelle (210801726)	162
08	Hannappes (210801916)	133
08	La Férée (210801528)	74
08	La Neuville-aux-Joûtes (210802856)	355
08	L'Échelle (210801353)	141
08	Le Fréty (210801650)	60
08	Lépron-les-Vallées (210802286)	69
08	Liart (210802302)	613
08	Logny-Bogny (210802336)	156
08	Marby (210802450)	77
08	Marlemont (210802492)	131
08	Maubert-Fontaine (210802542)	1 090
08	Neuville-lez-Beaulieu (210802864)	343
08	Prez (210803102)	133
08	Regniowez (210803201)	393
08	Remilly-les-Pothées (210803235)	262
08	Rouvroy-sur-Audry (210803342)	572
08	Rumigny (210803375)	281
08	Signy-le-Petit (210803821)	1 204
08	Tarzy (210804019)	128
08	Vaux-Villaine (210804274)	192

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales
<i>Gestion des eaux pluviales</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création et aménagement de zones d'activités Définition et développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- <i>Mise en place d'un service de restauration scolaire dans chacun des pôles scolaires et construction, entretien et gestion d'équipement. - Organisation d'un service minimum d'accueil aux écoles en cas de grève des enseignants. - Transport : il sera effectué dans le cadre de la réglementation en vigueur. Il se limitera aux activités scolaires reconnues d'intérêt communautaires, périscolaires et sportives pendant le temps scolaire. - Réalisation et soutien aux projets pédagogiques inter écoles de la communauté ayant un impact communautaire avec les écoles et les associations. - Service des écoles : fonctionnement non lié aux bâtiments agents des écoles, fournitures et équipement en mobilier et matériels.</i>
- Activités péri-scolaires
· <i>Mise en place d'un service de restauration scolaire dans chacun des pôles scolaires et construction, entretien et gestion d'équipement</i> · <i>Mise en place d'un service de garderie périscolaire</i> · <i>Organisation d'un service minimum d'accueil aux écoles en cas de grève des enseignants</i> · <i>Organisation des activités péri-éducatives sur les écoles du territoire</i> · <i>Réalisation et soutien aux projets pédagogiques inter écoles de la communauté ayant un impact communautaire avec les écoles et les associations.</i> · <i>Service des écoles : fonctionnement non lié aux bâtiments "agents des écoles, fournitures et équipement en mobilier et matériels"</i>
- Activités sportives
- <i>Animations sportives, pédagogiques et culturelles</i> Organisation, participation à des évènements sportifs et culturels de rayonnement communautaire
Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire <i>Transport : il sera effectué dans le cadre de la réglementation en vigueur. Il se limitera aux activités scolaires reconnues d'intérêt communautaire, périscolaires et sportives pendant le temps scolaire.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>La base de loisirs de l'étang de la Motte notamment pendant les mois de juillet et août Du centre d'hébergement de la commune de Liart Aménagement, entretien et gestion des circuits de randonnées équestres, pédestres et cyclistes sur le territoire communautaire (maîtrise d'ouvrage et gestion communautaire) notamment via l'aménagement de sentiers et circuits à thème : 1) création, entretien, débroussaillage, signalisation et développement des sentiers de randonnée et circuits pédestres, équestres et VTT. 2) étude et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme : signalisation générale des sites, création de parkings et d'aires naturelles de stationnement, aménagement paysager, création d'aires de pique-nique, barbecue Mise en place de produits touristiques Coordination de la signalétique touristique</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Communications électroniques au sens de l'article L1425-1 du CGCT</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
08	SM du SCOT "Nord Ardennes" (200088730)	SM fermé	204 763
08	SM de gestion du Parc naturel régional des Ardennes (200023687)	SM ouvert	184 815
08	SM de traitement des déchets Ardennais (VALODEA) (250800489)	SM fermé	274 783

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)